

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisdahaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisdahaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

À METTRE À VOTRE AGENDA

Séance d'information sur le compostage domestique

Afin d'informer le mieux possible les citoyens de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, la RIDT propose à chacun de participer à une séance d'information sur le compostage domestique afin de se familiariser avec cette méthode de gestion des matières organiques.

La séance d'information gratuite aura lieu jeudi 7 juillet à 19h00 à la salle municipale (95, rue Saint-Charles). Cette formation sera d'une durée de 1h30 maximum.



Le compostage

Trucs, techniques et avantages

PAR FRANÇOIS LAMONTAGNE,
horticulteur et apiculteur



VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre troisième versement de taxes municipale pour le 29 juillet. Merci de votre collaboration !



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 4 juillet 2022

PROJET ORDRE DU JOUR À 20H00

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- **Adoption des procès-verbaux séance ordinaire du 6 juin 2022 et de la séance extraordinaire du 20 juin 2022**
- 5- **Suivi des dossiers :**
 - a. Réunion de la MRC de Témiscouata par Mélissa Lord, le 13 juin 2022;
 - b. Comité du 150^{ième} par Johanny Morneau-Briand;
 - c. Comité du Lac Dole par Roberto Pelletier ;
 - d. Corporation des Hauts Sommets par Frédéric Beaulieu ;
 - e. Régie Intermunicipale des déchets du Témiscouata par Normand Lizotte.
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance**
- 8- **Affaires financières :**
 - a. Emprunt temporaire – rue Dubé en attendant la subvention TECQ (335 000 \$);
 - b. ;
- 9- **Grefte et organisation :**
 - a. Règlement modifiant le règlement 345 – relativement aux poules;
 - b. Avis de motion – annulation du Règlement d'emprunt numéro 419 – chargeur sur roues;
 - c. Adoption du Règlement numéro 424 – code d'éthique et de déontologie, reprise suite à l'omission d'afficher un avis public en mai;
 - d. Dépôt des preuves de formation portant sur l'éthique et la déontologie en matière municipale par les élus;
 - e. ;
 - f. ;
 - g. ;
 - h. ;
 - i. ;
 - j. ;

10- **Ressources matérielles**

a. ;

11- **Sécurité publique :**

a. Rémunération des pompiers lors des formations;

12- **Travaux publics :**

a. ;

b. Modification des tâches au garage municipal;

c. ;

d. ;

13- **Urbanisme :**

a. Lettre de tolérance pour un chalet non conforme, lot 3 900 300;

14- **Loisirs, cultures et vie communautaires**

a. ;

b. ;

c. ;

15- **Affaires nouvelles :**

a. ;

b. ;

c. ;

d. .

16- **Affaires diverses :**

17- **Période de questions**

18- **Levée de l'assemblée**

Infos de votre mairesse

Bon mois de juillet à tous! La belle saison est arrivée et pour plusieurs c'est synonyme de vacances. Profitez-en pour enfin voir vos familles et vos amis. De notre côté, l'été a commencé en force avec nos festivités de la St-Jean Baptiste qui ont été un franc succès. Félicitation et merci au comité des loisirs. Je vous l'ai dit en personne mais je tiens à vous le dire publiquement; vous avez fait du bon et du beau boulot! La St-Jean greffé à nos soirées de balle molle c'est une valeur sûre. Il y avait des sourires et du plaisir partout où mes yeux regardaient. S'en suit le début du terrain de jeux. Je vous avoue que je n'ai pas pris le temps de regarder la programmation de cette année. Par contre, avec nos cinq animateurs, vos enfants ne devraient pas s'ennuyer. Comme à l'habitude, propositions et commentaires constructifs sont les bienvenues!

Par le billet de ce mot, je tiens à vous remercier d'avoir été aussi nombreux lors de la dernière réunion de conseil. Le dépôt du bilan présenté et expliqué par M. Yvan Lavoie vous a sûrement mis à jour où nous en sommes au niveau des finances municipal. Je le répète encore, nous serons prudents pour les prochaines années à venir. Je vous annonce qu'à partir du mois de septembre, nous aurons des améliorations au parc La Chanterelle. Des nouveaux espaces aménagés ainsi que des tables de pique-nique et des bancs meubleront notre beau parc. Je poursuis avec nos bacs à composte qui sont arrivés. Nous aurons une séance d'information le 7 juillet prochain. Surveillez la page Facebook de la municipalité.

En terminant, je vous demande d'être courtois et gentil avec TOUT nos employés municipaux. Que ce soit en personne ou sur message vocal. J'insiste sur le respect car c'est une valeur qui me tient à cœur. Alors, sur ce, je vous souhaite un superbe mois de juillet avec une température chaude et belle.

Votre mairesse,

Mélissa Lord

SAVIEZ-VOUS...

RAPPEL / ENREGISTREMENT DES CHIENS

N'oubliez pas de faire l'enregistrement de votre chien. Un formulaire doit obligatoirement être rempli par le propriétaire afin de déclarer certaines informations relatives à l'animal. Vous devez passer au bureau municipal au 95, rue Saint-Charles pour vous le procurer et rencontrer madame Lise Beaulieu, inspectrice municipale régionale. Elle est présente les mardis et les mercredis. Le coût pour l'enregistrement d'un chien est de 10 \$ par inscription par année.



ABRIS D'HIVER

Petit rappel, tout abri d'hiver (toile et/ou structure) ne sont pas autorisé en dehors du délai prescrit au règlement.

ARTICLE 8.2.1 ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver sont autorisés dans toutes les zones s'ils respectent toutes les dispositions suivantes :

- 1° Les abris d'hiver sont autorisés pendant la période **du 1er octobre au 1er mai suivant**;
- 2° Un maximum de 2 abris d'hiver par logement est autorisé sur un terrain;
- 3° Les abris d'hiver doivent être installés à une distance minimale de 1,5 mètre d'une ligne avant de terrain ou d'une borne-fontaine;
- 4° Les abris d'hiver doivent être construits d'une structure métallique et être revêtis de façon uniforme d'une toile imperméabilisée, de tissu de polyéthylène tissé et laminé ou de panneaux de bois peints ou traités.



COLLECTE DE BACS ROULANTS À DÉCHETS AUX DEUX SEMAINES TOUTE L'ANNÉE

L'année 2022 constitue une étape importante dans la mise en place des services municipaux pour la gestion des matières résiduelles par la RIDY.

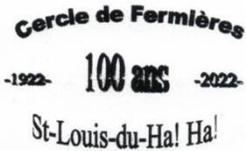
La distribution gratuite et systématique d'équipements pour le compostage domestique, et les autres moyens mis à disposition de tous les utilisateurs pour détourner les matières organiques de l'enfouissement entraînent l'arrêt de la collecte des bacs roulants à déchets chaque semaine en période estivale.

Voici les principales raisons pour répondre aux éventuels questionnements des utilisateurs.

- Les collectes des bacs roulants à déchets chaque semaine entre juin et août n'ont plus leur raison d'être avec l'établissement du compostage domestique et des ponts d'apports volontaires.
- Cette décision, comme les autres orientations, est de nature tant écologique qu'économique et vise à répondre aux exigences gouvernementales.
- La fin des doubles collectes est une décision prise par le conseil d'administration de la RIDT et appuyée par les représentants des 19 municipalités membres

Organismes et loisirs

CERCLE DES FERMIÈRES



Comme vous le savez, les Cercles de Fermières du Québec furent fondés par l'agronome Georges Bouchard né à Saint-Philippe-de-Néri Il était professeur au collège de Ste-Anne-de-La -Pocatière et est devenu plus tard député de Kamouraska aux Communes pour ensuite devenir sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa.

Les Cercles de Fermières, nouveaux regroupements de femmes de cultivateurs bénéficient largement des encouragements financiers du Ministère de l'Agriculture et de l'appui moral du clergé. Des jardins coopératifs sont créés et entretenus par les membres. La construction de poulaillers est favorisée et des ruches garnies de colonies d'abeilles sont données à chaque cercle avec l'outillage nécessaire. Des métiers à tisser et des octrois en argent sont offerts gratuitement par le ministère.

La devise des cercles est alors « Tout pour la terre et le foyer ».

COMITÉ DES LOISIRS

FÊTE NATIONALE / REMERCIEMENTS



Le comité des loisirs tient à remercier tous ceux qui ont fait de notre événement une réussite !

Ainsi, un immense MERCI à madame Mugnette Nadeau pour son aide au bar / BBQ.

MERCI à Mya Lord-Laforge et Déreck Guérette pour la surveillance du jeu gonflable. Monsieur Réjean Lavoie pour son don de bois pour le feu de joie. AC Électrique pour les installations électriques. Aux pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et Saint-Elzéar-de-Témiscouata pour le prêt de matériel.

MERCI à la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour leur contribution financière, prêt matériel et aux employés municipaux pour leur aide.

Et finalement MERCI À VOUS qui avez participé et avez fait de cet événement une réussite !

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera ouverte pour la période estivale à tous les mercredis de 18h30 à 20h.



LIGUE DE BALLE LENTE MASCULINE DU KRTB

Voici l'horaire pour le mois de juillet à domicile pour notre équipe de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Vendredi 22 juillet à 19h30 :
19h15 : St-Antonin vs St-Alex
20h30: St-Louis vs St-Antonin
21h45: St-Alex vs St-Louis

VENEZ EN GRAND NOMBRE ENCOURAGER VOTRE ÉQUIPE !

LE FRIGO LIBRE-SERVICE EST ACCESSIBLE!

**AU CENTRE
DES LOISIRS**

**233, RUE
GAUVIN,
SAINT-LOUIS-
DU-HA!-HA!**



**Jessie Nellis,
Chargée de projet
418 854-1580**

COMMENT ÇA MARCHE?

Tout le monde peut prendre
de la nourriture dans le frigo
gratuitement,
à volonté et
selon ses besoins.

Il est aussi possible d'aller en
déposer.



Merci aux partenaires impliqués



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1er	2
3	4 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale	5	6 Bibliothèque de 18h30 à 20h00	7 Séance d'information sur le compostage domestique à 19h à la salle municipale	8	9
10	11	12	13 Bibliothèque de 18h30 à 20h00	14	15	16
17	18	19	20 Bibliothèque de 18h30 à 20h00	21	22 3 parties de la ligue de balle lente masculine début 19h15	23
24	25	26	27 Bibliothèque de 18h30 à 20h00	28	29 3e versement de taxes	30
31						